

Flash CE P.P.P

Réunions des 29 mai et 18 juin 2018

Point sur le chiffre d'affaires et les indicateurs de performance :

Avril 2018

- CA TTC=	+ 2,8%	Nombre de tickets =	+ 4,6%
- Trafic =	- 1,7%	panier moyen =	- 1,7%
- TT =	+ 6,5%	Indice de vente =	+2,5%
- PVM =	- 4,1%	Quantités vendues =	+ 7,3%

Cumul 2018

- CA TTC =	- 5,6%	Indice de vente =	- 0,9%
- Trafic =	+ 0,6%	Quantités vendues =	- 2,8%
- TT =	- 2,4%	Nombre de tickets =	- 1,9%
- PVM =	- 2,9%	Panier moyen =	- 3,8%

Marge

Avril 2018 : 59,9% du CA HT total soit – 4,2% par rapport à l'objectif et + 2,9% par rapport à n-1.

Cumul 2018 : 50,7% du CA HT total soit – 19,1% par rapport à l'objectif et – 8,5% par rapport à n-1

Résultats Web Mars

International : 1726K€ soit – 8,2% par rapport à l'objectif et + 34,6% par rapport à n-1

France : 863K€ soit – 21,4% par rapport à l'objectif et + 17,6% par rapport à n-1

Point sur le plan de départs volontaires :

A date, combien y a-t-il de volontaires au plan de départ volontaires ?

Il y a eu 40 départs volontaires soit 17 chez DIRAMODE et 23 chez PPP, se traduisant par : 12 départs pour le siège de Neuville, 6 départs pour le dépôt de Neuville, 5 départs pour la partie Magasins.

Point sur la fermeture des 1ers magasins :

La fermeture des magasins d'ERMONT et de GRENOBLE a eu lieu le 31 mars.

Neuf magasins ont une fermeture prévue pour le 30 juin 2018 : Strasbourg Baggersee, Paris St Brice, Metz Semecourt, Paris Claye Souilly, Marseille Aubagne, Avignon Mistral, Saran CC, Bergerac, Mont st martin ;

La fermeture du magasin de Calais est prévue le 30 mai.

3 magasins ont une date de fermeture anticipée a celle indiquée dans le document initiale :

- Le magasin du HAVRE CV avec une remise des clés au 30 septembre 2018. La fermeture au public aura lieu une semaine avant.
- Le magasin de Perpignan CV : la date de fermeture était prévue au 31 mars 2020 et nous remettrons les clés au 30 septembre 2018,
- Le magasin d'Argentan : la date de fermeture était prévue au 4 septembre 2019 et nous remettrons les clés au 30 aout 2018.

Dans le cas où il n'y a pas assez de volontaires dans une catégorie professionnelle à la date du 30 juin 2018, la Direction va-t-elle allonger la période de volontariat ?

Les ruptures peuvent être mises en œuvre jusqu'au 31 juillet 2021, tant qu'une catégorie professionnelle n'est pas close sauf pour les départs en retraite qui doivent être demandés pour septembre 2019.

Pourquoi les CDD ne sont-ils pas payés dès la fin de leur contrat ?

Une date d'arrêté de paie est fixée tous les mois. Si un CDD se termine après cette date, sa paie se calcule sur le mois suivant.

Commission Logement du 27 mai 2018 :

Le bilan de l'année 2017 a montré que seulement 27 personnes ont bénéficié d'aides à la location. Aucune demande n'a été faite concernant les aides pour l'achat d'une résidence, les travaux, la mobilité ou encore les aides dans le cas de difficultés financières.

Le constat est que peu de salariés utilisent les aides dédiées au logement bien que l'entreprise verse une cotisation. La commission a donc décidée de transmettre à l'ensemble des magasins le nouveau flyer d'Action logement et le mettre sur le site du CE. De plus, une communication RH mensuelle est en cour de réflexion.

Commission ASC du 18 juin 2018 :

La commission a rencontré l'entreprise Le Rebond spécialisée dans la gestion des solutions pour les salariés en séparation. Ils accompagnent les salariés et les aident à anticiper et gérer les difficultés que l'on peut rencontrer lors d'une séparation de couple. Cette aide peut se faire par le biais d'une aide au logement, aide juridique, déménagement, gestion administrative, aide à la personne et soutien.

Le CE participe par le biais d'une cotisation pour chaque salarié, incluant une assistance au salarié avec la mise à disposition d'un numéro vert, d'une boîte mail dédiée, d'un kit de communication. Ensuite, les salariés intéressés peuvent avoir accès à des packs en fonction de leurs besoins spécifiques à des prix préférentiels. L'entreprise est surtout implantée dans le Nord, mais une solution est en réflexion pour toute la France. Une vidéo est visible sur www.lerebond.fr

La commission souhaite que la direction prenne en charge la cotisation, car le C.E n'a pas assez de budget pour adhérer à ce programme.

La commission a également rencontré le groupe Up (Cadhoc) qui propose de la billetterie, des parcs, des abonnements presse, des bons d'achats, des tarifs pour des événements sportifs, tarifs pour des musées et des loisirs actifs (bowling, karting...). Ils ont également plusieurs prestataires en voyage, pour les campings, les locations.

Les commandes se font en ligne ou par téléphone et peuvent être réglées par carte bancaire, chèques ou chèques vacances.

Les billets sont soit sous forme de e-billet pour une meilleure réactivité. Pour les billets ne pouvant pas être dématérialisés, la livraison se fait par lettre suivie en-dessous de 100€ de frais ou par lettre expert au-delà de 100€.

La cotisation est de 8033€ par an ou de 9450€ par an avec les infos juridiques et l'appli. Sachant que nous avons déjà un prestataire qui fourni la même prestation, nous allons faire un bilan avec Dreamservices et nous prendrons une décision par la suite.

Point sur le Store to Web :

Le Store to web va permettre de piocher dans le stock du web, les articles non disponibles en magasin.

La phase de test a été très longue car il a fallu évacuer tous les « bugs ». 5 à 6 pilotes sont aujourd'hui en cours. Le budget d'investissement a été conservé cette année.

L'objectif attendu est de faire entre 5 et 15% de CA additionnel. Les équipes Web sont passées en magasins pour former et accompagner le personnel. Pour l'instant, les équipes ont choisi le mode de fonctionnement du téléphone, plus pratique que la tablette.

900 téléphones sont commandés avec l'objectif d'en avoir entre 1 ou 2 téléphones par magasin. Le Wifi devrait être installé partout pour fin septembre.

Tous les magasins devraient être équipés au plus tard au 4^{ème} trimestre.

Dates des prochaines Commissions :

Commission ASC : Lundi 17 juillet à 14h30

Prépa du comité d'entreprise : Lundi 17 juillet 2018 (après la commission ASC)

La prochaine réunion du CE est prévue le mardi 17 juillet 2018

Retrouvez toutes les infos du C.E Pimkie sur <http://www.ce-pimkie.fr>